

## Questions orales

## L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

## LA DÉLÉGATION DES POUVOIRS DU PROCUREUR GÉNÉRAL AU YUKON ET AUX T.N.-O.—LES VUES DU GOUVERNEMENT

**M. Erik Nielsen (Yukon):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire au ministre de la Justice. Le ministre a-t-il l'intention de transmettre à ces deux territoires du Nord ses pouvoirs de procureur général sur les territoires en question afin qu'ils puissent participer activement à de telles conférences?

**L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, il n'est pas question pour l'instant d'un tel transfert.

\* \* \*

## RADIO-CANADA

## LA SUPPRESSION DES ÉMISSIONS MULTICULTURELLES DE CKSB À SAINT-BONIFACE—L'OPPORTUNITÉ DE LA RELÈVE PAR D'AUTRES STATIONS—DEMANDE D'INTERVENTION DU MINISTRE

**M. Doug Rowland (Saskatchewan):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État et s'inspire au fond, des questions du début sur les émissions de la station CKBS de Saint-Boniface dans une langue autre que le français ou l'anglais. Dans l'une des recommandations des rapports sur la suppression de ces émissions au bout d'un an, on disait que les stations de langue anglaise de Winnipeg pourraient peut-être prendre la relève dans une certaine mesure. Le ministre voudrait-il se charger de faire de vives instances auprès des stations de langue anglaise de Winnipeg pour les encourager à prendre des émissions dans une troisième langue?

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Je ne l'ai pas fait, monsieur l'Orateur, mais je le ferai volontiers. Le point a justement été soulevé par le représentant de Saint-Boniface. A vrai dire, j'avais l'impression jusqu'à présent que ces négociations étaient fructueuses mais si le député et le représentant de Saint-Boniface croient que mon intervention serait utile, j'accepte avec plaisir d'intervenir.

## LES ÉMISSIONS MULTICULTURELLES—LE MANQUE DE DIRECTIVE GOUVERNEMENTALE—L'OPPORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION DE LA LOI

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le président de Radio-Canada a signalé récemment qu'il est prêt à adopter la politique relative à la radiodiffusion des émissions dans la troisième langue, pourvu que le gouvernement lui donne une directive dans ce sens. Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi le gouvernement n'a pas donné une telle directive à Radio-Canada afin qu'elle puisse mettre cette politique en vigueur?

**L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je pense que nous devrions être clairs sur ce point. A l'heure actuelle, la question est très claire en matière de politique linguistique. Le fait est que, d'après l'interprétation que Radio-Canada a de son mandat, elle et ses filiales doivent radiodiffuser dans notre pays en anglais et en français, pourvu que les stations soient autorisées par le règlement à radiodiffuser dans leur langue. Si nous voulons des modifications, et la Chambre des com-

[M. Allmand.]

munes peut les apporter, attaquons-nous à la loi sur la radiodiffusion.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Il ne reste que quelques minutes avant la fin de la période des questions. Plusieurs questions supplémentaires ont déjà été posées à ce sujet et nous pourrions poursuivre demain.

\* \* \*

## LES TRANSPORTS

## QUESTION RELATIVE AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES VÉHICULES AUTOMOBILES

[Français]

**M. Gilles Caouette (Charlevoix):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

A la suite des nombreux communiqués que l'honorable ministre nous a fait parvenir sur les normes de sécurité pour les véhicules automobiles, l'honorable ministre peut-il dire si ces normes sont fixées à la suite d'études et de recherches faites au Canada, selon des conditions canadiennes, ou sont-elles seulement fixées selon les normes américaines?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Non, monsieur l'Orateur. Le Bureau de recherches de la section des véhicules-moteurs a ses propres moyens d'enquête et de vérification; il envoie un grand nombre d'enquêteurs sur les routes et fait ses essais lui-même. Maintenant, il est possible qu'à un moment donné, on s'inspire de ce qui se passe à l'étranger.

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

## LE PROGRAMME D'AIDE À CERTAINS PAYS ET L'APPUI AUX PROGRAMMES DE L'ONU—DEMANDE D'EXPLICATIONS

[Traduction]

**M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le gouvernement a décidé de retirer la délégation canadienne chargée du maintien de la paix au Vietnam, le ministre compte-t-il faire bientôt une déclaration à l'appel des motions pour nous indiquer précisément de quelle façon le Canada pourrait contribuer davantage à la paix et à la justice mondiales en apportant, par exemple, un appui plus grand aux programmes des Nations Unies et en adoptant des politiques commerciales plus équitables à l'égard des pays en voie de développement?

**L'hon. Michell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, cela fait partie de la politique du gouvernement. Notre contribution à l'aide aux pays étrangers augmente plus rapidement que dans tout autre pays du monde, à l'heure actuelle. Nous avons toujours soutenu fortement les Nations Unies et je crois que la décision qui a été prise aujourd'hui souligne notre préoccupation réelle à l'égard de la paix dans le monde.